

PLAN LOCAL D'URBANISME
ZONAGE

Modification simplifiée N°2

Plan n°3c - 1 / 2 000ème

PLU approuvé par D.C.M en date du 06 février 2004
Révision simplifiée n°1 du PLU approuvé par D.C.M en date du 10 juillet 2009
Modification n°1 du PLU approuvé par D.C.M en date du 10 juillet 2009
Modificationsimplifiée n°1 du PLU approuvé par D.C.M en date du
Modificationsimplifiée n°2 du PLU approuvé par D.C.M en date du

Conseil Développement Habitat Urbanisme (C.D.H.U.)
11 rue Pargeas 10 000 Troyes
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53

- UA** ZONE URBAINE OU PREDOMINE LE BATI ANCIEN
- UB** ZONE D'EXTENSION RECENTE DE L'URBANISATION
- AU** ZONE D'EXTENSION FUTURE DE L'URBANISATION
- AUE** ZONE D'EXTENSION FUTURE A VOCATION ECONOMIQUE
- AUEa** SECTEUR D'EXTENSION FUTURE A VOCATION ECONOMIQUE POUR DES CONSTRUCTIONS DE FAIBLE HAUTEUR
- AUI** ZONE D'EXTENSION FUTURE A VOCATION DE LOISIRS OU DE FETE
- A** ZONE AGRICOLE
- N** ZONE NATURELLE
- Nf** SECTEUR NATUREL FORESTIER
- NI** SECTEUR NATUREL A VOCATION D4AMENAGEMENT LUDIQUE OU BOTANIQUE
- No** SECTEUR NATUREL D'INTERET PAYSAGER

- EMPLACEMENT RESERVE A
- EMPLACEMENT RESERVE B
- EMPLACEMENT RESERVE C
- EMPLACEMENT RESERVE D
- EMPLACEMENT RESERVE E
- EMPLACEMENT RESERVE F
- EMPLACEMENT RESERVE G
- EMPLACEMENT RESERVE H

LISTE DES EMBLEMENTS RESERVES

Numéro de l'emplacement réservé	Nature et superficie approximative	Bénéficiaire
A	Protection du ruisseau: 28 000m2	Commune
B	Aménagement d'un chemin de ronde: 31942 m2	Commune
C	Création de voies de dessertes piétonnes pour les zones à urbaniser: 1 400 m2	Commune
D	Aménagement d'un espace public éducatif (parc botanique): 13 700 m2	Commune
E	Extension de la zone de loisirs 11 500 m2	Commune
F	Aménagement d'un espace public paysager 36 000 m2	Commune
G	Passage entre le parking du centre du village et la zone AU destinée à devenir le futur centre du village 400 m2	Commune
H	Aménagement futur de la RD996 61 790 m2	Département

